

taire d'État aux Affaires extérieures. Le ministre pourrait-il nous dire si M. Guy Lord, qui occupe une place de premier plan dans le rapport Dorion, est toujours employé par le haut commissaire du Canada à Londres?

**L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Pas du tout, monsieur l'Orateur. Il étudie à Oxford, deuxième des grandes universités d'Angleterre.

SITUATION DE M. ANDRÉ LETENDRE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. R. Gordon L. Fairweather (Royal):** J'ai une question à poser au ministre suppléant de la Justice. Je me demande si M. André Letendre est encore au service de l'État?

**L'hon. G. J. McIlraith (ministre suppléant de la Justice):** Non, monsieur l'Orateur. Aux termes des dispositions de la loi sur le service civil—il s'agit, sauf erreur, de l'article 71—il ne fait plus partie de la fonction publique.

[Français]

#### L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

PÉNURIE D'EXEMPLAIRES FRANÇAIS  
DU RAPPORT DORION

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Gérard Laprise (Chapleau):** Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Peut-il dire à la Chambre pourquoi il n'était plus possible, dès 7 h. 15 hier soir, d'obtenir un exemplaire français du rapport Dorion?

Peut-il également dire à la Chambre s'il prendra des dispositions visant à ordonner une réimpression, afin de satisfaire la demande du public?

[Traduction]

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Je ne puis répondre à cette question, mais j'obtiendrai ce renseignement pour mon honorable ami.

**M. Robert C. Coates (Cumberland):** Le premier ministre donnerait-il à la Chambre l'assurance qu'on publiera assez d'exemplaires du rapport Dorion pour répondre à la demande du public? Si je ne m'abuse, le stock serait déjà épuisé chez l'Imprimeur de la reine.

**L'hon. M. Pearson:** Nous sommes toujours soucieux de répondre à la demande. Nous espérons pouvoir le faire dans ce cas.

#### LA CHAMBRE DES COMMUNES

EMPLOI DE PERSONNEL DE BUREAU DURANT  
L'INTERSESSION

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Jack A. Irvine (London):** Puis-je demander au président du Conseil privé s'il est maintenant en mesure de faire une déclaration au sujet de ma question d'hier concernant l'emploi des secrétaires des députés pendant l'intersession?

**L'hon. G. J. McIlraith (président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, je crois comprendre que des dispositions ont été prises pour garder ce personnel durant l'intersession. On compte demander à ces secrétaires de prendre les congés qui leur reviennent au début de l'intersession. Ensuite, elles aideront à préparer la réunion de l'Union interparlementaire qui doit avoir lieu ici en septembre et feront d'autres travaux du même genre, pendant le temps dont elles disposeront, une fois fait le travail des députés.

ALLOCATION DES SIÈGES ET SECRÉTAIRES  
PARLEMENTAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Eric A. Winkler (Grey-Bruce):** Le premier ministre nous dirait-il s'il a une déclaration à faire au sujet de la nomination de secrétaires parlementaires ou d'un secrétaire parlementaire?

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Pas pour le moment, monsieur l'Orateur.

**M. Winkler:** Une question complémentaire. Le leader de la Chambre peut-il nous informer si des changements sont prévus dans l'allocation des sièges d'arrière-ban et, si tel est le cas, quels sont-ils?

**Le très hon. M. Pearson:** Je pourrais peut-être répondre à cette question. Il y a eu un changement. L'honorable député de York-Scarborough, qui a été chargé de l'organisation des travaux du comité pour notre parti, siège plus près du whip.

[Plus tard]

**M. Winkler:** J'aurais une autre question à poser au premier ministre. Puisque, sauf erreur, il y a eu un seul changement dans l'attribution des sièges des partisans du gouvernement, le très honorable représentant nous dirait-il ce qui est arrivé au député de Dollard?

A-t-il emménagé à un autre endroit, ou peut-être à l'autre endroit? (*Exclamations*)